

Domaine	Bureau exécutif
Référence	Procès-verbal du Bureau exécutif du 30 octobre 2025 PV N° 03/2025
Présents	Jean Dupeyrat, Président, Gilles Rouffignat, Secrétaire général, Anne-Marie Deforge, Vice-Présidente, Nicole Duclos, Vice-Présidente, Jany Calluaud, Vice-Président, Vincent Goupillat, Vice-Président, Gérard Bouyer, Trésorier général, René Botteleau, Alain Demouy.
Absents excusés	Aline Piveteau, Trésorière adjoint, Colette Mongeaud, Georges Bermejo, Secrétaire adjoint, Alain Courpron, CROS Nouvelle-Aquitaine.
Invités	Néant
Homologation	A prévoir au prochain Bureau exécutif

Régulièrement convoqué le Bureau exécutif s'est réuni ce jour sous la présidence de son Président.

Ordre du jour

- Accueil,
- Homologation du PV du Bureau exécutif du 02/09/2025,
- Choix du recrutement en cours,
- Fin de contrat CDD de JM.Gauvin,
- Geste de fin d'année pour les salariés,
- Feuille de route du CNOSF,
- Point sur la rencontre avec le Préfet,
- Point sur la rencontre avec F.Geoffroy,
- Informations diverses (dates réunions).

Accueil. (J.Dupeyrat)

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau exécutif et excuse les personnes absentes.

DOSSIERS POUR DÉCISION

1° Homologation du PV du Bureau exécutif du 02 septembre 2025 (G.Rouffignat)

Décision 1 : Le Bureau exécutif homologue le Procès-verbal du Bureau exécutif du 02 septembre 2025.

2° Recrutement (J.Dupeyrat)

Rappels : 27 candidatures reçues, 4 pré-selectionné.es, 3 candidat.es reçu.es en entretien en raison d'un désistement, de très bons entretiens.

Unanimité de la cellule de recrutement pour proposer Mathieu Lachenaud pour le poste de Conseiller de développement CDOS et Vie associative.

Décision 2 : le Bureau exécutif valide le choix de la cellule de recrutement et donne mandat au Président pour mener à terme les démarches d'embauche avec PSL. Prévoir une communication interne (salariés, membres Conseil) et externe (partenaires institutionnels) à la charge du Secrétaire général.

3° Fin de contrat CDD de Jean-Michel Gauvin (J.Dupeyrat)

Le contrat CDD en question prend fin le 31/12. Il n'a plus de raison d'être car le poste que nous venons de pourvoir intègre les missions de ce contrat CDD et que le candidat recruté a toutes les compétences pour remplir les missions. D'autre part, les capacités financières du CDOS 16 sont limitées et de réelles incertitudes budgétaires existent sur la situation nationale (ANS...budget du sport...).

Décision 3 : le Bureau exécutif décide de ne pas renouveler ce CDD et demande au Président d'informer Jean-Michel Gauvin dès demain. Une confirmation écrite lui sera faite en suivant.

4° Geste de fin d'année pour les salariés (G.Rouffignat)

Plusieurs idées sont proposées et étudiées.

Décision 4 : le Bureau exécutif décide d'offrir en fin d'année un chèque cadeaux à chacun des 3 salariés (dans la limite du plafond autorisé), plus un jour de congés (26 décembre ou 02 janvier). Nicole Duclos est chargé de l'achat des chèques cadeaux.

DOSSIERS POUR INFORMATION

5° Informations CNOSF (J.Dupeyrat)

Le séminaire des Territoires des 14 et 15 octobre a permis au CNOSF de préciser sa feuille de route et son programme pour l'olympiade en cours : une institution forte, utile, moderne.

Les attentes du CNOSF :

- Un réseau qui ne fait qu'un avec le CNOSF,
- Un réseau qui déploie les programmes du CNOSF,
- Un réseau au service de ses membres.

Un POST (Plan Olympique Sportif Territorial) renouvelé : 4 objectifs, 3 axes, besoin/obligation d'intégrer les 4 thématiques.

Axes : 5 « actions phares » à mener :

- La SOP (semaine olympique et paralympique),
- La JOP (journée olympique et paralympique),
- La fête du sport,
- La journée mondiale du bénévolat,
- L'animation de grands débats territorialisés.

6° Informations Diverses (J.Dupeyrat – G.Rouffignat)

Réunion avec le Préfet (21/10). Jean Dupeyrat et Gilles Rouffignat ont participé à entretien agréable et profitable pour le mouvement sportif charentais. Présentation du CDOS, ses missions prioritaires, ses problématiques actuelles du mouvement sportif Point d'étape sur le Pass Sport et les budgets consacrés au sport. Deux projets ont fait l'objet d'échanges approfondis : la fête du sport et la journée du bénévolat.

Réunion avec Fabrice Geoffroy (29/10). Jean Dupeyrat et Gilles Rouffignat ont rencontré le nouveau Vice-Président du Conseil départemental chargé des Sports.

Points abordés : COPIL Terre de jeux du 03/11, Point conventions d'objectifs 2025, Projet conventions d'objectifs 2026, Appel à projet 2025 et 2026, Action « valorisation du bénévolat », Projets Maison des Sports.

Soirée du bénévolat lundi 08 décembre au Crédit Agricole à Soyaux. L'objectif est de récompenser dans chaque Comité 2 dirigeants bénévoles méritants (1 homme et 1 femme) membres de leur Comité directeur (membres élu.es ou cooptée.es). Les Comités sont associés à cette action et libres du choix des récipiendaires.

Conférence addictions le 19 novembre : soirée organisée par le SA XV au Crédit Agricole à Soyaux. Compte tenu du thème qui concerne l'ensemble du monde sportif, il a été décidé de relayer l'information auprès de tous les Comités sportifs pour qu'ils y participent et incitent leurs clubs à assister à la soirée.

Journée Laïcité le 29 novembre à L'Oisellerie : l'un des organisateurs sera reçu lundi 03/11 par le Président et le Secrétaire général pour présentation du projet.

AG 2026. Elle serait organisée en mars, plutôt un vendredi soir. Le Président et le Secrétaire général recherchent un lieu pour préciser la date.

Récapitulatif des décisions prises lors de la réunion

DOSSIERS	DÉCISION	Mise en œuvre
Homologation du PV du Bureau exécutif du 02/09	Validé	immédiat
Recrutement	Validé	immédiat
Fin de contrat CDD	Validé	immédiat
Geste de fin d'année pour les salariés	Validé	immédiat
DIVERS	DÉCISION	Mise en œuvre
Journée du bénévolat du 08/12	Validé	immédiat
Conférence addictions du 19/11	Validé	immédiat
Journée Laïcité du 29/11	Validé	immédiat
Date AG 2026	Validé	immédiat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 20h 00.

Jean Dupeyrat
Président

Gilles Rouffignat
Secrétaire général